
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 21 juin 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 1090

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 21 juin 2017, en y retirant les articles 30.002 et 30.006 et en y ajoutant l'article 50.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE17 1091

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Enertak inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de deux échangeurs thermiques pour le système de géothermie du Biodôme, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 182 752,76 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16080 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1176365003

CE17 1092

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 16 372,44 \$, taxes incluses, et un budget additionnel pour les contingences de 2 023,56 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels liés au projet de construction du nouveau chemin d'accès à l'usine Siemens;
- 2- d'approuver un projet d'avenant no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville et Beaudoin Hurens inc. (CE15 0737), majorant ainsi le montant total du contrat de 62 661,38 \$ à 79 033,82 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1175277001

CE17 1093

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 26 554,10 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels liés aux conditions du site pour la construction du Centre de services animaliers municipal (CSAM), dans le cadre du contrat accordé à Consultants Legico-CHP inc. (CE15 0206) majorant ainsi le montant total du contrat de 84 733,99 \$ à 111 288,09 \$, taxes incluses;
- 2- d'approuver un projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville et Consultants Legico-CHP inc.;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1165110003

CE17 1094

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 195 975,70 \$, taxes incluses, pour les services professionnels en développement durable (accompagnateur LEED, modélisateur énergétique et agent de mise en service améliorée) dans le cadre du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville, situé au 275 Notre-Dame Est, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel CIMA+ S.E.N.C., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 186 643,52 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15473 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1177619002

CE17 1095

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 50 000 \$, taxes incluses, pour parfaire le paiement des honoraires professionnels de monsieur Donald Ouellette, comptable pour la firme Nexia Friedman afin de procéder à une étude comptable, à la production d'un rapport d'expertise, témoigner pour défendre les intérêts de la Ville de Montréal, assister au procès prévu du 11 au 29 septembre 2017, majorant ainsi le montant total de ses honoraires de 95 000 \$ à 145 000 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1176413004

CE17 1096

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet de convention de sous-location par lequel la Ville sous-loue au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, à des fins de bureaux, des espaces d'une superficie de 321,08 mètres carrés, au 6^e étage de l'immeuble situé au 800, boulevard De Maisonneuve Est, pour une période de 3 ans et 3 mois, soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 mars 2019, pour un loyer total de 312 799,39 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de sous-location;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1175840002

CE17 1097

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 128 360 \$ aux quatre organismes ci-après désignés, pour l'année 2017, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets dans le cadre du Plan d'action municipal en accessibilité universelle;

Organisme	Nombre de projets en accessibilité universelle	Soutien financier 2017
AlterGo	Quatre	40 500 \$
Ex Aequo	Trois	13 860 \$
DéPhy Montréal	Trois	39 000 \$
Société Logique Inc.	Trois	35 000 \$

- 2- d'approuver les quatre projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1177392002

CE17 1098

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 100 000 \$, aux trois organismes ci-après désignés, pour l'année 2017, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013 - 2018) - Volet famille;

Organisme	Projet	Soutien 2017
L'Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants	« Agir pour l'inclusion sociale des familles immigrantes »	37 700 \$
Fondation de la Visite	« La fierté des familles dans leur quartier et un quartier fier de ses familles - XIII »	48 083 \$
Mères avec pouvoir (MAP) Montréal	« Intervention en milieu ouvert (IMO) »	14 217 \$

- 2- d'approuver les trois projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versements de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1177497003

CE17 1099

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier, non récurrent, pour l'année 2017, à même le budget de fonctionnement, totalisant la somme de 52 400 \$, soit un montant de 24 700 \$ à la Bibliothèque et centre d'informatique Atwater et un montant de 27 700 \$ à Direction chrétienne (Innovation Jeunes);
- 2- d'approuver les deux projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser le directeur de la Direction des bibliothèques, du Service de la culture, à signer lesdites conventions pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1176936003

CE17 1100

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 201 120 \$, aux huit organismes ci-après, pour le montant et le projet liés à l'accueil et l'intégration des réfugiés syriens indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du budget de fonctionnement du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal;

Organisme	Projet	Montant
Centre social d'aide aux immigrants Inc.	Intervenante communautaire scolaire interculturelle (ICSI)	26 000 \$
Services de soutien à la famille Hay Doun	Bâtir une communauté	43 000 \$
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes Inc.	Accueil et intégration des réfugiés parrainés à Montréal	38 120 \$
Maison CACI	Pour une intégration éducative et sociale réussie des jeunes Syriens	38 000 \$
Carrefour de Ressources en Interculturel	Accueil et l'intégration des réfugiés syriens	10 000 \$
CARI St-Laurent	Réfugiés syriens en mouvement	27 000 \$
Camp Cosmos	Camp Cosmos pour le vivre ensemble	14 000 \$
Organisation Radio-DoDo	L'émission Radio-DoDo	5 000 \$

- 2- d'approuver les huit projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1175970004

CE17 1101

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 249 807 \$ aux neuf organismes ci-après désignés, pour l'année 2017, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la Mesure d'aide financière de la lutte à l'itinérance 2017;
- 2- d'approuver les neuf projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement des soutiens financiers;

Organisme	Projet	Soutien 2017
Mission Old Brewery	Santé urbaine	50 000 \$
Clinique Droits Devant	Déjudiciarisation et autres formes de réinsertion : une stratégie globale et concertée	40 518 \$
Plein Milieu	Le travail de rue en soutien aux personnes d'origine autochtone	39 289 \$
Groupe Information Travail (GIT) inc.	Brigade plateau net 2017	25 000 \$
Dîners St-Louis	Job 18-30	25 000 \$
Dopamine	DopAccès	20 000 \$
Travail de rue / Action communautaire	Le travail de rue dans le Sud-Ouest comme alternative à l'itinérance	20 000 \$
La Dauphinelle	Familles immigrantes en difficulté, répondre à leur besoin	15 000 \$
La Cafétéria communautaire Multi Caf	Itinérance et insécurité résidentielle à Côte-des-Neiges	15 000 \$

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1176794001

CE17 1102

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 22 250 \$ à l'Association des commerçants avenue Laurier Ouest afin de mandater des professionnels pour l'aménagement des vitrines de commerces dans le cadre du PR@M - Artère en chantier;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1176352008

CE17 1103

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 80 000 \$ à l'Association internationale des maires francophones (AIMF) afin de les soutenir dans l'organisation de leur assemblée générale qui se tiendra à Montréal du 19 au 22 juin 2017;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser la réception d'une subvention de 7 000 \$ provenant de Tourisme Montréal à la Ville de Montréal afin de financer une partie de la contribution à l'AIMF;
- 4- d'autoriser une augmentation équivalente de 7 000 \$ aux budgets respectifs des revenus et des dépenses au Bureau des relations internationales;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1177412001

CE17 1104

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) à signer les trois ententes modifiées et mises à jour relativement à la tenue du Grand Prix du Canada permettant le maintien du Grand Prix de Formule 1 à Montréal, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2029, en plus de cautionner les obligations de la SPJD découlant de ces ententes. Les ententes sont : la convention de bail entre SPJD et Groupe de course Octane inc./*Octane Racing Group inc.*, l'entente de financement entre SPJD et *Formula One World Championship Limited* ainsi que le protocole d'entente amendé entre SPJD et le gouvernement du Québec, L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, et l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal inc. (les bailleurs de fonds).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1172837006

CE17 1105

Il est

RÉSOLU :

de donner un accord de principe à la mise en oeuvre du PR@M - Artère en chantier dans le secteur de la rue Saint-Hubert, entre les rues Bellechasse et Jean-Talon Est.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1171179003

CE17 1106

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société d'habitation et de développement de Montréal à vendre le lot 6 033 197 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal au Centre de la petite enfance Bilbo inc.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1177216001

CE17 1107

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal au Conseil du patronat du Québec pour l'année 2017-2018 et le paiement de la cotisation annuelle au montant de 22 995 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1174784006

CE17 1108

Vu la résolution CA17 08 0406 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 6 juin 2017;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un ajustement de la dotation budgétaire des revenus et des dépenses, pour l'année 2017, au montant de 312 300 \$ pour l'exploitation du complexe sportif nouvellement construit, dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1171700006

CE17 1109

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception du versement de 6 000 \$ provenant de Montréal en histoire dans le cadre des projets *Cité mémoire* et des circuits de l'application mobile;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel correspondant et autoriser le Service de la culture à affecter ce montant pour la réalisation du projet *Cité mémoire*, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1173673003

CE17 1110

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 514 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers la Direction des poursuites pénales et criminelles du Service des affaires juridiques afin de permettre la création et le comblement de 4 postes permanents de procureur, 1 poste permanent de technicien juridique, 1 poste permanent de secrétaire juridique et 1 poste permanent d'agent de bureau;
- 2- d'autoriser un ajustement à la base budgétaire d'un montant de 880 735 \$ par année pour 2018 et les années subséquentes;
- 3- d'imputer la dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1177347001

CE17 1111

Il est

RÉSOLU :

- 1- de retenir les services professionnels de Bélanger Sauvé s.e.n.c.r.l. afin de représenter la Ville dans l'arbitrage de différend entre elle et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP 301) en application de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* et réserver à cette fin la somme de 110 000 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1170044003

CE17 1112

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 6275 adopté le 15 novembre 1983 par le conseil de la Ville de Montréal décrétant la fermeture de la ruelle située au nord-est de la rue Paul-Pau, entre la rue Rousseau et Robitaille, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1164396019

CE17 1113

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de nommer M. Simon Limoges à titre d'assistant-directeur – Centre de services - Expertise et développement de la prévention au Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), dans la classe salariale FM11 (121 904 \$ – 152 383 \$ – 182 861 \$) à compter du 21 juin 2017, pour une durée indéterminée, conformément aux articles 10.2.1 alinéa 3 et 12.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres;
- 2- de nommer M. Alexandre Mizoguchi à titre d'assistant-directeur – Centre de services - Planification stratégique et opérationnelle au SIM, dans la classe salariale FM11 (121 904 \$ – 152 383 \$ – 182 861 \$) à compter du 21 juin 2017, pour une durée indéterminée, conformément aux articles 10.2.1 alinéa 3 et 12.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres;
- 3- de nommer M. François Lefebvre à titre d'assistant-directeur – Centre de services - Soutien opérationnel au SIM, dans la classe salariale FM11 (121 904 \$ – 152 383 \$ – 182 861 \$) à compter du 21 juin 2017, pour une durée indéterminée, conformément aux articles 10.2.1 alinéa 3 et 12.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres;
- 4- de nommer M. Frédéric Paquette à titre d'assistant-directeur – Centre de services – Opérations, au SIM, dans la classe salariale FM11 (121 904 \$ – 152 383 \$ – 182 861 \$), à compter du 21 juin 2017, pour une durée indéterminée, conformément aux articles 10.2.1 alinéa 3 et 12.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1170580002

CE17 1114

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de nommer monsieur Dean Gauthier, à titre de directeur du Service de l'approvisionnement, dans la classe salariale FM11 (121 904 \$ - 152 383 \$ - 182 861 \$), à compter du 24 juillet 2017, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres;
- 2- d'autoriser le directeur général adjoint aux Services institutionnels à signer le contrat de travail pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1177520005

CE17 1115

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'entériner l'accord de principe relatif à la restructuration du Régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal intervenu entre la Ville de Montréal et l'Association des pompiers de Montréal;
- 2- d'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer l'entente finale pour et au nom de la Ville;
- 3- de mandater le Service des ressources humaines pour amorcer les démarches nécessaires à l'approbation des modifications au Régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal et retenues dans le cadre du processus de restructuration.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1176775004

Levée de la séance à 9 h 55

70.001

Les résolutions CE17 1090 à CE17 1115 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville